# Recueil Consider the Consideration of the Considera

> hebdomadaire 191° année 8 octobre 2015 n° 34 / 7659° pages 1945 à 2000



# ÉDITORIAL

1945 La planète des juges. Le singe et l'habeas corpus, Franck Laffaille

# **ACTUALITÉS**

- 1951 Économie sociale et solidaire : définition du commerce équitable
- 1955 Projet de loi de finances: mesures concernant les collectivités territoriales
- 1956 Droit des étrangers en France (Sénat): modification du texte par la commission des lois
  - 1956 Code mondial antidopage: publication d'une ordonnance
  - 1957 Lutte contre les discriminations : nouveau critère tiré de la perte d'autonomie
  - 1960 Budget 2016 de la justice : présentation du projet de loi de finances

# ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1970 Panorama: Droit des entreprises en difficulté, Pierre-Michel Le Corre et François-Xavier Lucas
- 1983 Notes: L'action publique et l'exécution de la transaction pénale,
  - note sous Crim. 19 mai 2015, Jean-Baptiste Perrier
- Les obligations du prestataire de services d'investissement, partie à une opération de couverture à prime nulle, note sous Com. 17 mars 2015, Yann Paclot
- Les conditions de la mainlevée d'une mesure de protection juridique, note sous Cass., avis, 13 avr. 2015, Gilles Raoul-Cormeil

# **ENTRETIEN**





# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, SVIVIE FAVE

**CONSEIL SCIENTIFIQUE** Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

#### RÉDACTION

· DIRECTION

# Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356) · CHEFS DE RUBRIOUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerçe et commerçants: Yves ROUQUET Société et marché financier: Alain LIENHARD

· ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

#### ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA. Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC) Étranger: 551 € HT

Prix au numéro: 22,46 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Octobre 2015

### Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

# SOMMAIRE



# ÉDITORIAL

Franck Laffaille

1945 La planète des juges Le singe et l'habeas corpus

1948

### **DROIT DES AFFAIRES**

BLIGTEC

**ACTUALITÉS** 

#### Banque-Crédit-Garantie

Chèque (absence de date): usage de chèque de garantie, Com. 22 sept. 2015

Chèque (retrait de la provision): action civile contre le dirigeant de la société débitrice, Crim. 22 sept. 2015

Cautionnement disproportionné: exclusion des revenus escomptés, Com. 22 sept. 2015

### Concurrence-Distribution

Rupture d'une relation commerciale établie: non-application au contrat de transport, Com. 22 sept. 2015

### Consommation

Surendettement (pouvoir du juge): demande de restitution et clause de réserve de propriété, Civ. 2e, 24 sept. 2015

# Entreprise en difficulté

Plan de sauvegarde: date d'acquisition des réductions de créance, Com. 22 sept. 2015 Mandat ad hoc: obligation de confidentialité du mandataire ad hoc, Com. 22 sept. 2015 Garantie de l'AGS: liquidation judiciaire subséquente à une sauvegarde, Soc. 22 sept. 2015

Fonds de commerce et commerçants Économie sociale et solidaire: définition du commerce équitable

# Propriété intellectuelle

Œuvre de collaboration (action en contrefaçon): mise en cause de tous les coauteurs, Civ. 1re, 30 sept. 2015

#### Société et marché financier

Fusion-absorption (transmission universelle): poursuite des instances engagées, Soc. 22 sept. 2015

1952

#### DROIT CIVIL

# Famille-Personne-Succession

Séparation de biens (créance entre époux): point de départ des intérêts,

Civ. 1re, 23 sept. 2015

Divorce (liquidation): office du juge en cas de désaccords persistants,

Civ. 1re, 23 sept. 2015

Divorce (liquidation): portée de la renonciation tacite à un bien propre, Civ. 1<sup>re</sup>, 23 sept. 2015 Conflit d'autorité parentale (baptême): recherche de l'intérêt supérieur de l'enfant, Civ. 1re, 23 sept. 2015

Renonciation à la succession (droit de

retour): remboursement des impenses utiles, Civ. 1re, 23 sept. 2015

1953

# DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

# Droit pénal

Menace de mort (qualification): geste

accompagnant une menace verbale, Crim. 22 sept. 2015

# Procédure pénale

Agression sexuelle (condamnation): droit du prévenu à une expertise médicale préalable, Crim. 23 sept. 2015

Extradition: office du juge relatif à la prescription de l'action publique, Crim. 23 sept. 2015

Saisie au sein d'une juridiction (affaire dite des « écoutes »): renvoi d'une QPC, Crim. 29 sept. 2015

1955

# **DROIT PUBLIC**

### **Droit administratif**

Projet de loi de finances: mesures concernant les collectivités territoriales Droit des étrangers en France (Sénat): modification du texte par la commission des lois

Code mondial antidopage: publication d'une ordonnance

### Santé publique

Lutte contre les discriminations: nouveau critère tiré de la perte d'autonomie

1958

# **DROIT DU TRAVAIL** ET SÉCURITÉ SOCIALE

## Droit du travail

Contrat de sécurisation professionnelle (priorité de réembauche): information du salarié, Soc. 22 sept. 2015 Salarié protégé (licenciement): défaut d'autorisation après expiration de la protection, Soc. 23 sept. 2015 Reprise d'entreprise par une personne publique: office du juge judiciaire quant aux salariés, Soc. 22 sept. 2015

1959

# PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

# Procédure civile

Arbitrage (sentence internationale): sort de l'exequatur d'une décision ultérieurement cassée, Civ. 1re, 23 sept. 2015 Budget 2016 de la justice: présentation du

projet de loi de finances Appel (délai pour conclure): remise au greffe

par voie électronique sans avis de réception, Civ. 2e, 24 sept. 2015

Principe de cohérence: portée de l'interdiction de se contredire au détriment d'autrui, Soc. 22 sept. 2015

# Voie d'exécution

Astreinte (liquidation): perte du fondement juridique et restitution des sommes versées, Civ. 2e, 24 sept. 2015 Saisie immobilière: effet de la publication

d'un jugement d'adjudication,

Civ. 2e, 24 sept. 2015



1962

À propos de Schengen par Raphaël Piastra

# DROIT DES AFFAIRES



#### CHRONIQUE

1964

La réforme du droit d'asile par Sabine Corneloup

#### **PANORAMA**

1970

Droit des entreprises en difficulté juillet 2014 - juillet 2015 par Pierre-Michel Le Corre et François-Xavier Lucas

# NOTES

1983

L'action publique et l'exécution de la transaction pénale, note sous Crim. 19 mai 2015 par Jean-Baptiste Perrier

1988

Les obligations du prestataire de services d'investissement, partie à une opération de couverture à prime nulle, note sous Com. 17 mars 2015 par Yann Paclot

1995

Les conditions de la mainlevée d'une mesure de protection juridique, note sous Cass., avis, 13 avr. 2015 par Gilles Raoul-Cormeil



2000

Antoine Cuny de la Verryère - La finance catholique: quels en sont les inspirations et les principes?

# À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).